Nos 2 et 3 — XXIIIe Année

SIX PAGES : CINQ CENTIMES

Lundi et Mardi 2 et 3 Janvier 1911

REDACTION :
ROUBAIX, rue Richard-Lenoir 41, près du théâtre du Fontenoy. — (Téléphone 051)
TOURCOING, rue Varin, 53. (Téléphone 15)
Siège administratif :
Rue de Béthune, 27, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr 50 — Un an : 18 fr.
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 5 francs — Un an : 20 francs
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. —

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal, 27, rue de Béthune, à Lille, et à Paris, dans nos bureaux, 31, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : N° 051 | A TOURCOING : N° 1070
A LILLE : N° 37

A LIRE

EN 2e PAGE ● ● ● ● ●

UN MOUVEMENT UNIVERSITAIRE.
LA QUINZAINE LITTERAIRE.

EN 3e PAGE ● ● ● ● ●

NOS INFORMATIONS DE DERNIERE HEURE.

EN 6e PAGE ● ● ● ● ●

NOTRE CHRONIQUE SPORTIVE. — LA MORT DE L'AVIATEUR HOXSEY

OPINIONS

Les Adversaires de l'Arbitrage

La question posée devant les Chambres et l'opinion publique par le projet de loi de M. Briand relatif à l'institution de Conseils de conciliation et d'arbitrage dans les chemins de fer agite et agitera pendant longtemps encore la presse. Il n'y a point lieu de s'en étonner car il ouvre une ère de législation entièrement nouvelle. Au vieux principe du contrat immuable, inscrit dans le Code civil napoléonien, il substitue celui du contrat incessamment révisable par les parties contractantes ; au magistrat jugeant au nom du droit strict tel que le comprend le Code, il substitue des arbitres apprécient en équité les contestations des parties.

Le contrat n'est plus intangible ; le juge n'est plus lié par un texte. C'est, nous l'avons déjà dit ici, un droit nouveau, qui prend la place du droit ancien. Il est naturel que les vieux juristes en soient indignés, mais leur indignation ne constitue pas une raison. Le droit n'est point, comme ils l'imaginent généralement, une chose immuable, reposant sur des bases inébranlables. Il est, comme la morale, une chose essentiellement variable avec les époques et les lieux, parce qu'elle résulte de conditions sociales elles-mêmes changeantes. Le serviteur d'un Français du vingtième siècle ne saurait concevoir le droit de la même façon que celui d'un Romain du deuxième siècle avant notre ère. Dans notre temps même, le serviteur d'un Français ne conçoit pas le droit comme celui d'un Russe ou d'un Anglais ; et, enfin, dans notre France actuelle, elle-même, il est facile de trouver des gens ayant des conceptions très différentes du droit.

Je ne veux d'autre exemple de ce dernier fait que la thèse soutenue, en ce moment même, par certains journaux au sujet du projet sur l'arbitrage dans les chemins de fer de M. Briand. L'Etat, disent-ils, n'a pas le droit d'intervenir entre les Compagnies et leurs employés ; il a signé avec les Compagnies des conventions d'où il ne doit pas sortir, et dans ces conventions il n'a été prévu ni conseils de conciliation ni conseils d'arbitrage ; créer aujourd'hui ces conseils au moyen d'une loi, c'est non seulement intervenir entre les Compagnies et leurs employés, mais encore violer les conventions au bas desquelles l'Etat a mis sa signature à côté de celle des représentants des Compagnies. Et à l'appui de ce raisonnement on invoque l'Angleterre où l'arbitrage existe, il est vrai, mais où il n'a été institué que par les Compagnies et leurs employés, en dehors de toute intervention de l'Etat.

Cette argumentation en apparence très forte ne repose, en réalité sur aucune base solide. Les Compagnies ont parfaitement accepté, si même elles ne l'ont pas sollicitée, la loi de 1845 qui protège leur industrie contre certains actes de leurs employés. Elles ont accepté, dans la dernière grève, l'intervention du gouvernement ayant pour but de mettre obstacle à l'entrainement de la grève. Sont-elles prêtes pourtant-elles repousser une nouvelle intervention dont l'objet unique est d'éviter que les grèves éclatent dans l'avenir ? De ce que les Compagnies anglaises ont spontané nent institué l'arbitrage entre elles et leurs employés, en déduit-il que l'Etat ne pourrait pas, en France, dans l'intérêt de le paix intérieur et de la bonne marche des services publics, prendre des mesures dont l'utilité n'est pas contestée par les Anglais ?

Dans tout cela, en somme, il n'y a pas autre chose que la lutte éternelle entre le passé et le futur, entre la routine et le progrès, et il n'y a pas d'exemple que le passé ait pu empêcher l'avenir. Le projet de M. Briand sera voté par tous les républicains libéraux et ceux qui le combattent aujourd'hui le prôneront demain parce qu'il sera introduit l'ordre et la paix dans le plus important de nos services publics.

J.-L. DE LANESSAN,
Ancien ministre.

Le PROGRES DU NORD et l'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING répondent gratuitement par la voie du journal à toute demande de renseignements concernant les accidents du travail.

LA CRISE ROYALISTE

Des choses que " l'Action française " voudrait bien tenir cachées

TROIS DOUCEMENTS QU'ON VEUT IGNORER

Leur méthode consiste à cacher à leur clientèle tout ce qui pourrait l'éclairer et modifier son sentiment. L'*Action Française* a-t-elle publié, par exemple, la lettre du duc d'Orléans, au comte de Lareinty ? A-t-elle publié la lettre du général Charette au duc d'Orléans, et la réponse de celui-ci au général Charette ? Pas que nous sachions. Et il y en a d'autres.

Je compte sur vous, écrivait le général Charette à M. Arthur Meyer, à propos du conflit de l'*Action Française* avec le prince. Criton a-t-il relevé cette parole mémorable, digne d'être gravée en lettres d'or au frontispice du *Gaulois* ? Je ne l'ai point vue dans son journal. Cette parole flatteuse, venant d'un homme si autorisé et si estimé dans le parti royaliste, n'est-elle pas fait la plus grande impression sur les lecteurs d'*Action Française* ? Et la réponse du prince remerciant Charette de sa fidélité, de son dévouement, le journal de Criton en a-t-il soufflé mot ?

Un article instructif

L'*Action Française* a-t-elle parlé de l'article de M. H. Lantz publié dans *Le Libertaire* du 25 décembre ? Il est pourtant instructif, cet article, écrit par un militant ouvrier estimé. *Le Roman de l'« Action Française »*, tel est le titre de cet article.

M. Lantz était accusé (encore un accusé de l'*A. F.* !) d'avoir fait passer un article au *Libertaire* écrit ou tout au moins inspiré par l'*Action Social*, journal ouvertement de l'*Action Française*. M. Georges Paul, un ancien militant anarchiste, converti à la monarchie, aurait fourni ces renseignements à Lantz. Or, rien de cela n'est vrai. M. Lantz avait été l'ami de Paul, lequel avait essayé après sa conversion de l'amener au roi.

« Il essayait de me convertir au royalisme, mais l'A. S. m'était trop profondément antipathique. De l'*Action Française* ou de l'*Accord Social*, j'aurais préféré le premier groupe qui était original et intéressant ; mais sur un point, fondamental à mon sens, je ne pouvais admettre ses théories qui versaient dans l'utopie : l'Accord Social au contraire, était plus réel, plus pratique, trop « pratique » ; c'était un groupement composé de gradins qui faisaient de la démagogie afin d'arriver tôt ou tard au pouvoir. Cela je ne le cachais pas à G. Paul. Nul doute, lui disais-je, que le duc d'Orléans, qui est très borné et se moque fort de la réorganisation de la société française et qui veut seulement remonter sur le trône de ses aïeux, nul doute qu'il ne suive une politique plus conforme aux mœurs démocratiques et parlementaires avec lesquelles il a quelque chance « d'arriver ». Je vois aujourd'hui que je ne me trompais pas.

« Mais du côté de l'A. F., un groupe s'élirait, c'étaient les dirigeants des cercles du Roi. Les cercleiste du Roi constituaient un groupement composé de jeunes gens, pour la plupart de famille aisée, et très nets : à leur tête, dans toutes les manifestations tapageuses qu'ils organisaient ou Quartier Latin, se trouvaient un certain nombre de personnages peu recommandables, venus de tous les points de l'horizon politique, et qui, n'ayant pu se faire une situation dans les divers milieux où ils avaient séjourné, étaient précipités là, espérant tirer quelque profit de leur opposition. Grâce à leur expérience des milieux politiques et à leur manque de scrupule, ils réussirent à s'imposer. C'est contre eux que j'écrivis cet article sur « La cercleiste royale » dont le titre, qui étonna et fort le sieur Delobel, courait le quartier ».

M. Lantz fait remarquer ensuite que l'article publié dans *Le Libertaire* le 3 octobre 1909 aurait donc, selon eux, été lu à l'*Accord Social* en septembre. Or, ils ne s'en émurent qu'au mois de janvier 1910 et ils ne prirent leur démission. Ce n'est qu'eu bout de trois mois de réflexions qu'ils s'aperçurent que Bacconnier n'avait pas dit ainsi convenablement vis-à-vis du mouvement royaliste ! Et ce n'est que le 18 août 1910 qu'ils se décidèrent à écrire leur témoignage !

Voilà des faits que Criton ne prend pas la peine de relever. Voilà des objections auxquelles il se garde bien de répondre ? « Quelle légèreté de la part de l'*Action Française* d'ajouter foi à ces élucubrations. La polémique qui dure depuis une dizaine de jours foisonne de potins et de cancans », ajoute Lantz. Et il a bien raison.

Silence curieux

Autre exemple du silence prudent gardé par l'*A. F.* sur les points qui l'embarrassent et le contredisent formellement.

La Correspondance Nationale, organe de prince, avait écrit dans un de ses derniers numéros :

« On dit enfin : « *Mais si l'orientation nouvelle de la politique royaliste menait au sauveu de toute la tradition ?* »

« Cette dernière calomnie est celle que l'on accentue avec le plus de violence, faute de pouvoir l'étayer de la moindre raison. Or, qu'y a-t-il de changé depuis les instructions du 25 novembre et la lettre du 2 décembre ? Ces pièces s'ajouteront au recueil des documents royaux contenus dans le livre la *Monarchie Française*, sans en altérer l'esprit ni en contredire une ligne. Plus spécialement, tous les écrits de Mgr le duc d'Orléans, à dater de l'allocution du 12 septembre 1894, demeurant sans altérité, et s'ils avaient besoin d'être interprétés, leur auraient élever la voix. La monarchie, c'est dit, ne s'immobilise pas dans des formules. Elle a de la vie la souplesse et la variété ». Voudrait-on lui interdire de s'inspirer des circonstances ? Et d'ailleurs à qui serait-on croire que le prince approuve une politique qui démentirait tout son passé ? (*La Correspondance Nationale*).

L'*Action Française* n'a pas encore (30 décembre) signalé ces déclarations ; elle passe sous silence ce qui la gêne. De cette manière, elle triomphe aisément de tout le reste.

Du flottement

Autre silence. L'*Action Française* a publié les noms des présidents départementaux qui ont envoyé leur démission au duc d'Orléans. Afin de ne pas envenimer le conflit et de peur de se rendre ridicule, le prince a accepté ces démissions. Mais Criton a-t-il signalé les noms de ceux qui se sont inclinés devant la volonté de Monseigneur ? Il se peut ; mais nous ne les avons pas découverts dans son journal. *La Correspondance Nationale* nous les fait connaître. Il y a ceux de la Haute-Garonne, de Seine-et-Oise, du Morbihan, de l'Ariège, de l'Indre, du Doubs, du Tarn, des Bouches-du-Rhône, de l'Aisne, du Jura, de l'Allier, de l'Hérault, de l'Ardèche, de l'Aude, du Tarn-et-Garonne, de l'Eure, du Calvados, du Gard des Landes, de l'Aveyron, de l'Ain, de la Loire-Inférieure, des Pyrénées-Orientales, du Lot, de l'Orne, des Basses-Pyrénées de la Seine, des Ardennes, de l'Ille-et-Vilaine.

Les présidents des comités de ces départements sont restés fidèles au duc d'Orléans au lieu de s'attacher à la fortune de M. Charles Maurras. La victoire des rebelles est donc loin d'être complète. Il y a beaucoup de flottement. Si le duc d'Orléans avait de l'énergie (on l'a pris), il saurait l'exemple de Pie X : il mettrait ses « sujets » en demeure d'obéir ou de rompre avec lui. Le fera-t-il ? Nous n'osons l'affirmer.

Quoi qu'il en soit, nous avons montré que les meneurs de la rébellion cachent soigneusement à leurs troupes tout ce qui peut les mettre à les décourager. Nous l'avons établi pièces en main et sans trouble. Aveuglements et les injures, car pour des arguments ils en manquent.

François MAILLARD.

Légion d'honneur

Sont promus ou nommés dans la Légion d'honneur :

Commandeur

M. Keeler, président de la Chambre de Commerce de Paris.

Officiers

MM. Estrine, président de la Chambre de Commerce de Marseille.

Chagnaud, vice-président du syndicat des entrepreneurs de travaux publics de France.

Chevaliers

MM. Beaupuy, président de la Chambre de Commerce d'Orléans.

Rert, président de la Chambre de Commerce de Nice.

Bitchet, président de la Chambre de Commerce de Saint-Cimier.

Meyonnier, président de la Chambre de Commerce d'Annonay

Rolland, président de la Chambre de Commerce de Brest.

Atayer, fabricant de coiffes à Lyon.

Cochaux, maître de forges à Deville.

Fontaine, directeur de l'école municipale Estienne.

Lépine, directeur général de la Société hydro-électrique de Fure et Morge et de Vizille.

Georges Weil, graveur-éditeur à Paris.

Thierry, directeur de la Société générale d'incandescence à Paris.

LA GRACE DE DURAND

A la C. G. T.

Le comité confédéral s'est réuni hier après-midi, à deux heures, à la Maison des Fédérations, rue Grange-aux-Belles, pour examiner les propositions que la commission de la grève générale avait à lui soumettre au sujet de l'action à entreprendre en faveur de la libération de Durand, secrétaire des charbonniers du Havre.

DEUX BOMBES

Contre un commissariat à Arles

On mande de Marseille que le demeure de M. Chapuis, commissaire central d'Arles, a été la nuit dernière l'objet d'une tentative criminelle.

A quatre heures du matin, une bombe qui avait été placée à la porte de son domicile fit explosion. L'engin ne provoqua heureusement que des dégâts matériels

Pour se venger à Janzé

L'auteur de l'attentat est victime de ses machinations

Dimanche dernier, un ouvrier serrurier nommé Robert, voulant se venger des époux Alban, hôteliers, chez lesquels il prenait pension à Janzé (Ille-et-Vilaine), confectionna une bombe au moyen d'une boîte en fer-blanc de forme cylindrique. Robert creusa un trou dans l'un des montants du mur, mais il n'eut probablement pas le temps de creuser assez profondément pour engager complètement l'engin, car la bombe éclata, et la victime fut Robert. Le malheureux s'était plus qu'un horrible amas de chairs déchirées.

Les dégâts sont considérables.

Si l'engin avait pénétré dans le mur, la maison sautait et plusieurs personnes étaient ensevelies sous les décombres.

POLITIQUE ETRANGÈRE

Les Difficultés portugaises

Bien que rien ne soit encore venu confirmer les nouvelles qui annonçaient une tentative de contre-révolution au Portugal, il est indéniable que le nouveau régime se trouve aux prises avec des difficultés croissantes et d'autant plus redoutables, qu'elles viennent de plusieurs côtés à la fois.

Les royalistes, d'abord silencieux, commencent à reconstituer leur parti et de jour en jour le ton de leurs journaux devient plus agressif et plus précis.

D'autre part le bloc républicain, au lieu de rester uni et solidaire au moins jusqu'à ce que le nouveau régime soit inébranlablement établi, se fractionne en deux groupes ennemis, pendant que les grèves se multiplient et que les classes moyennes, qui souffrent dans leurs intérêts matériels, manifestent leur mécontentement.

En présence de cette situation, le gouvernement portugais a été amené à décréter les mesures les plus sévères contre toute tentative antirépublicaine et contre tout acte d'indiscipline dans l'armée.

Il est curieux de comparer cette attitude défensive à celle qui lui adoptée en France par les Assemblées révolutionnaires de 1792 à 1794. C'est qu'au fond les situations ne manquent pas de similitude. Un régime démocratique ne s'établit pas sur les ruines de la monarchie sans être immédiatement entouré de conspirations plus ou moins voilées, d'ambitions déçues, de rivalités d'influences.

Déjà le parti au pouvoir n'est plus l'émanation du parti républicain tout entier. Il n'en représente qu'une fraction, la plus modérée. En dehors de lui et contre lui un parti radical s'est organisé et se livre contre le gouvernement à des attaques dont il est difficile d'apprécier le bien fondé, mais dont l'opportunité en tout cas paraît être fort discutable.

Enfin, à l'extrême gauche républicaine, les éléments ouvriers et socialistes constituent une troisième fraction dont les aspirations sont sans doute fort légitimes, mais qui a pour l'instant le grand tort de faire passer ses intérêts particuliers avant l'intérêt général du pays, et de ne pas comprendre que la réalisation de ses desiderata est directement liée au développement normal et à l'affermissement du nouveau régime.

Du côté de l'armée, le gouvernement n'est pas sans inquiétude. Les actes d'indiscipline restent assez fréquents, et une partie des officiers ne cache pas ses sentiments royalistes.

Bref, de encore, les difficultés s'accumulent et au se prolongeant elles se multiplient et deviennent de plus en plus insolubles.

Tout le mal, il faut bien le dire, vient du gouvernement provisoire lui-même. Dans la crainte de ne pas avoir autour de lui une majorité parlementaire assez nombreuse et assez disciplinée, il a reculé de plusieurs mois les élections générales : il est et il reste un gouvernement provisoire, qui ne tient son mandat que de lui-même et non du peuple et qui n'a aucune autorité réelle.

Les élections législatives, il fallait les faire dans le premier mouvement d'enthousiasme qui a suivi la proclamation de la République, au risque d'avoir un Parlement moins démocratique.

Alors, les royalistes intérrés, sans journaux, sans chefs, sans organisation, n'auraient même pas osé présenter des candidats. Le champ restait libre pour les républicains, et le nouveau régime recevait la consécration de la presque unanimité du pays.

Aujourd'hui, il n'en va plus de même. Le parti royaliste s'est réorganisé. L'armée est indécise. Deux fractions républicaines attaquent le gouvernement, et nul ne peut dire ce que seront les élections. Une simple lutte de fraction dans ces heures de crise où il faut de la décision et de l'audace peut compromettre jusqu'aux destinées mêmes de la révolution. — C. V.

ECHOS

Cartes de Visite

Les petits rectangles de bristol ou de carton déjà s'accumulent sur les tables. Il en est dans le nombre qui valent leur passe-l... d'une inconsciente. Lisons :

JEAN-MARIE V...
Candidat aux fonctions du gouverneur des colonies

A première vue, l'on peut croire que ce candidat a vu combler ses vœux.

ADRIEN H...
Peintre de marines.

Certainement, il s'agit ici d'une coquille ; l'imprimeur a voulu écrire : « marines » ; il n'y a pas réussi.

CHARLES B...
Secrétaire de M. X. député

Vous croyez peut-être que M. Charles B... est député ? Détrompez-vous ; le député, c'est son patron.

ARSÈNE M...
membre de l'Institut

Membre de l'Institut ? Faites-le ! Vous vous renseignez ! Il s'agit d'un institut de... surdité.

LOUIS-MARIE V...
membre de l'Académie française des tailleurs pour dames

La seconde ligne atténue un peu l'effet produit par la première.

BAPTISTE R...
de la Légion d'honneur

Quoi ? Qu'est-ce ? Chevalier, officier, grand-croix ? Non ; il s'agit d'un tout petit employé de la chancellerie... de la Légion d'honneur.

HECTOR M...
Cœur incarné

Et celui-ci est un pauvre marraîcher à qui les prédictions d'un mage, qui fonctionne dans un groupe porte dont il fait partie, ont fait tourner la tête.

LE NOUVEL AN

A PARIS

A Paris comme en province le premier de l'an fut assez mauvaise à cause du mauvais temps. Néanmoins l'animation fut assez grande, à cause surtout des réceptions officielles.

Les incidents qu'on pourrait craindre en raison de la tournure prise par l'affaire Durand depuis quelques jours ne se sont heureusement pas produits. La grâce avait, la veille, calmé les esprits les plus surexcités et le premier janvier, à l'Elysée, a gardé son caractère habituel de dignité et de cordialité.

Dès le matin, avant neuf heures, MM. Guillaume, Descaves et Murat, officiers de paix, établissent des barrages faubourg Saint-Honoré, ainsi que dans les rues avoisinant le palais présidentiel. Dans la cour de celui-ci, les gardes républicains, en grande tenue, font la haie de chaque côté du perron, cependant que M. Mollard, directeur du protocole, attend l'arrivée des personnages officiels.

Dès heures sonnent. Les ministres arrivent dans des voitures escortées chacune par un peloton de cavalerie. M. Mollard va au-devant des membres du gouvernement et les introduit auprès du Président de la République.

M. Fallières porte le grand cordon de la Légion d'Honneur. Il reçoit les ministres dans le salon des ambassadeurs et les invite à prendre place à ses côtés où se trouvent déjà MM. Ramondou, secrétaire général de la présidence ; Marc Varenne, chef du secrétariat particulier, et les officiers d'ordonnance.

L'entrevue, des plus cordiales, dure quelques minutes et après les souhaits d'usage, les membres du gouvernement prennent congé du chef de l'Etat.

A dix heures et quart arrive M. Antonin Dubost, président du Sénat, suivi du bureau de la Haute Assemblée ; puis, à dix heures et demie, M. Henri Brisson, président de la Chambre, également suivi du bureau. Les cortèges sont reçus avec le cérémonial protocolaire et, à onze heures, les réceptions, pour la matinée, sont terminées.

Le 1er cuirassiers se range dans la cour de l'Elysée et les voitures présidentielles s'avancent. M. Fallières va rendre leur visite aux présidents du Sénat et de la Chambre.

En se rendant au Luxembourg, puis au Palais-Bourbon, le Président de la République fait l'objet, sur son passage, de nombreuses manifestations de déférence et de sympathie.

A son retour à l'Elysée, il a offert le déjeuner traditionnel aux membres du Gouvernement ainsi qu'aux personnes auparavant reçues ce matin.

L'après-midi, à deux heures, on reprend les réceptions en commençant par le corps diplomatique dont le doyen, M. Francis Bertie, prononce l'allocution suivante :

ALLOCUTION DE M. FRANCIS BERTIE

« Monsieur le Président,

« J'ai l'honneur, au nom du corps diplomatique, de formuler, à l'occasion de la nouvelle année, les vœux les plus sincères pour votre bonheur personnel, pour le bonheur et la prospérité de la France.

« Pendant l'année qui vient de s'écouler, sa grande et belle capitale a subi l'invasion des eaux de la Seine. La population, par son attitude durant ces heures douloureuses, a donné au monde un nouvel exemple de courage et de sang-froid. Tout récemment, d'autres parties du pays ont été de même cruellement éprouvées. Je ne peux que souhaiter que l'année qui commence soit plus propice à la France.

« L'année 1910 sera remarquable dans l'histoire à cause des progrès étonnants réalisés par la navigation des airs, et dans ce domaine la France aura marqué sa place au premier rang des peuples, tant par les découvertes de ses hommes de science que par les prouesses de ses aviateurs.

« La diplomatie consacre ses meilleurs efforts au règlement par voie d'arbitrage des différends internationaux. Je me plais à croire que ses efforts dans ce sens continueront d'être couronnés de succès, permettant ainsi aux divers peuples de vivre dans cette atmosphère de paix et de calme qui seule peut leur permettre de s'attacher sérieusement à la solution des vastes problèmes d'ordre social qui réclament de plus en plus l'attention des gouvernements des divers Etats du monde. »

DISCOURS DE M. FALLIERES

M. Fallières répond en ces termes au doyen du corps diplomatique :

« Monsieur l'Ambassadeur,

« Je suis particulièrement sensible aux vœux que vous venez de m'adresser à l'occasion de la nouvelle année. Je tiens, dès mes premiers mots, à vous en exprimer mes sincères remerciements. Je les adresse, en même temps, au corps diplomatique tout entier, dont vous avez été l'éloquent interprète.

« Le fléau des inondations n'a ménagé, au commencement et à la fin de l'année qui vient de s'écouler, ni la capitale, ni certaines autres régions de la France. Nous avons traversé bien des heures d'angoisses, en témoignant, comme elles l'ont fait, d'une sympathie qui a aidé nos vaillantes populations à supporter avec courage tant de si douloureuses épreuves, les nations étrangères ont fait preuve de généreux sentiments, qui les honorent autant qu'ils montrent quel prix elles attachent à resserrer de plus en plus les liens d'une fraternelle solidarité, qui est l'un des gages les plus affermis de la paix générale et du bien de l'humanité. Nous ne l'oublierons ni les uns ni les autres.

« Je me réfère avec vous au développement inattendu de la navigation aérienne. C'est donc des merveilles de notre temps ! Persuadé, sur les deux continents, on veit rivaliser de sang-froid et de courage des hommes intrépides, que rien n'arrête, ni les insuccès de l'heure, ni les plus terribles catastrophes, ni qui, sans compter, mettent héroïquement leur vie au service de la grande cause du progrès. La France, vous avez voulu le dire bien haut, et je vous en suis reconnaissant, fait effort pour se rendre supérieure à aucune autre nation, en apportant sa pierre à l'édifice qui s'élève, avec le concours de tous, à la gloire de l'esprit humain.

« J'ai éprouvé une vive satisfaction à vous entendre dire que la diplomatie consacre ses meilleurs efforts au règlement par voie d'arbitrage des différends internationaux. Je suis sûr que son bonheur de comprendre dans ses vœux, comme d'ailleurs les peuples d'en tirer ou de permettre aux gouvernements de tirer ou de permettre aux gouvernements de résoudre les problèmes que fait naître le développement des questions sociales ne peuvent être que sûrs, pour le bien de tous, que dans le monde du jour et la sécurité du lendemain.

« Monsieur, le Gouvernement de la République forme les vœux les plus sincères pour le bonheur et la prospérité des nations qui sont représentées auprès de nous. Je vous prie de transmettre à vos souverains ou à vos chefs d'Etats ceux que j'adresse, de grand cœur, à leurs personnes ou premier pour de l'année dans laquelle nous entrons. »

A LILLE

L'année débuta dans les rafales. Cependant l'animation fut grande à Lille

Tandis qu'aux horloges de la ville, résonnaient tes lemel les douze coups de minuit et que, sans regret, les 1910 cédait sa place à sa jeune sœur 1911, le vent et la pluie faisaient rage, malgré tout, nombreux étaient les promeneurs qui, par les rues et dans les cafés, usèrent et abusèrent des prérogatives du premier janvier, en embrassant les représentantes du beau sexe qui a étaient pas encore au lit.

Pendant toute la journée le temps fut également mauvaise, la pluie et la neige rivalisèrent sans parvenir à décourager les Lilloises qui, vêtus de leurs habits de fête, accomplirent les traditionnelles visites.

Il n'y eut point de réceptions officielles en notre ville ; les fiacres, les taxis, les autos privées n'en circulèrent pas moins dans les rues, éclaboussèrent fièrement les piétons fréquents.

Les cafés et les estaminets regorgèrent de monde pendant toute la journée et le bilan du jour de l'an se chiffra par le nombre respectable d'une trentaine de pochards qui ouvrèrent leurs petits vertes dans les violons municipaux.

Ce que sera l'année 1911...

Pétrole, essence, pétrole d'éclairage, de chauffage, et Mme de Thèbes qui ne se mêle pas autrement, [illegible] de [illegible] plus malheur de Vénus...

... De quoi sera fait demain ?

C'est la question que nous nous posons tous, les uns avec une réelle angoisse, les autres de manière insouciante, cour-à-maqueurs et ceux-ci indécis...

CONSIDERATIONS GENERALES

Un rédacteur du « Petit Parisien » est allé voir Mme de Thèbes, notre pythonisse nationale, et lui a demandé ce qu'elle présageait de l'année 1911.

— Nous traversons une époque troublante et troublée, a-t-elle répondu... Les ambitions, les désirs, les amours, l'art, l'idéal même sont les esclaves de l'argent... Le sol du luxe, du luxe, du faste jamais n'a été aussi grande... et jamais par contre l'orgueil ne s'est trouvé plus exalté... chez les peuples et chez les hommes... La bonté, la douceur, l'indulgence souriante, la joie heureuse spirituelle du peuple français cet fait place à un désir brutal de jouissance effrénée, de conquête violente de l'or et des joies qu'il dispense... La devise du temps présent n'est pas « Soyons cordes », c'est « Les affaires sont les affaires... » Nous nous sommes à la fin de notre journée... Mais la journée d'un peuple est longue, longue de toute une année... Nous avons vécu les journées précédentes sous l'influence de Mars et de Mercure... Nous entrons maintenant dans le cycle vénusique... L'instinct de domination, l'instinct de lucre qui ont régné sur le monde s'adjoignent l'instinct de luxure... La trinité terrible et maléfique amerre la terre de son influence. Nous sommes pour un an encore — jusqu'en 31 mars 1912 exactement — dans l'indécision, le malaise, la crainte... Nous sentons planer sur nos trois la menace des ténèbres — 1911 sera une année crépusculaire...

— Que voulez-vous dire, madame ?...

— Je veux dire que nous vivrons une année de trouble moral, de mécontentement... Peu de beaux jours, en printemps qui prolongent l'hiver, beaucoup de pluies encore des moissons médiocres, une récolte pourrie de vin... et en cyclone, car nous, comme on n'en voit qu'aux tropiques... Des tempêtes fratricides comporteront d'abominables excès... Et la fin, cruellement, atteindra de manière aussi soudaine que brutale nombre des nôtres, principalement dans le centre de la France... Paris verra se produire deux drames : l'un dû aux fureurs des sessions populaires, l'autre au feu des forces de la nature... Toute la ville, pendant trois jours, sera en deuil... Batailles d'idées de mots, batailles d'ambitions... Nous serons semblables à ces guêpes qui marchent sur la crête d'une montagne... Un faux pas peut les précipiter dans d'inondables abîmes... Gare aux faux pas...

L'année sera funeste aux hommes mûrs. Nous aurons des morts sensationnelles... La vie parlementaire, notamment, sera bouleversée de fond en comble...

A L'ETRANGER

1911 marquera pour l'Angleterre un [illegible] d'arrêt et de recueillement avant l'heure des détonations suprêmes. La rôle de l'Irlande deviendra capital... De grands événements couvrent aux Indes...

L'Allemagne n'est point de qu'elle pense et son chef paraît ce qu'il n'est point... Causes de désorganisation...